

Élections des représentant·es des formatrices et formateurs

Votez pour la liste FSU et sympathisant·es

les 21 et 22 novembre !



Votez pour la liste Fédération Syndicale Unitaire et sympathisant·es pour exiger l'amélioration des conditions de travail des PEMF, PFA et temps partagés, et des conditions de formation des jeunes collègues !

- L'absence de cadrage national fort pour les PEMF conduit à des inégalités entre les académies et les circonscriptions.
- La charge de travail doit être reconnue et diminuée. Les missions doivent être centrées sur l'accompagnement des jeunes collègues. La participation aux animations pédagogiques et constellations doit se faire sur la base du volontariat et nécessite la reconnaissance d'un temps conséquent de préparation.
- Les missions des formateur·ices doivent être revalorisées financièrement. Les PEMF doivent toucher l'ISAE en intégralité.
- Les formateur·ices ne doivent pas devenir la variable d'ajustement de certains enseignements (tutorat, oraux, encadrement de mémoires, visites).

**Enseigner est un métier qui s'apprend,
continuons à le revendiquer !**

Nos candidat·es

Valérie ROUSSEAU
PEMF, école
d'application 9 rue
Blanche, 9^{ème}

Jean-Daniel PELLEN
Temps partagé, collègue
Georges Braque,
Neuilly-sur-Marne

Comment voter ?

INSPE Batignolles
INSPE Molitor
De 8h30 à 17h.

Vous n'êtes pas disponible
pour voter ?
Donnez procuration à un·e
collègue avant lundi 20
novembre dernier délai.

La FSU : qu'est-ce que c'est ?

La FSU regroupe **22 syndicats** de la Fonction Publique, ce qui nous donne plus de force dans nos revendications et mobilisations.

Dans l'enseignement plus particulièrement, vous êtes représenté·es par :

- La FSU-SNUipp dans le 1^{er} degré
- Le SNES-FSU dans le 2nd degré
- Le SNEP-FSU pour les professeur·es d'EPS
- Le SNUEP-FSU pour l'enseignement professionnel
- Le SNESUP-FSU pour l'enseignement supérieur

La FSU défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de toutes et tous. Elle prône un **syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique**, tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Le Conseil de l'INSPE : qu'est-ce que c'est ?

Il regroupe des représentant·es élu·es des formateurs et formatrices, personnels de l'INSPE et étudiant·es ainsi que des personnes nommées par les universités et le Rectorat.

Il discute des conditions de formation, adopte le budget de l'INSPE, définit les règles relatives aux examens et se prononce sur la répartition des emplois et des recrutements.

Les élu·es FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des futur·es enseignant·es et personnels d'éducation, les conditions d'étude et de travail des étudiant·es, des stagiaires, des formateurs et formatrices et personnels des INSPE.

Élections des représentant·es des formatrices et formateurs

Votez pour la liste FSU et sympathisant·es

les 21 et 22 novembre !



Pour la reconnaissance des formateurs et formatrices !

- La charge de travail conséquente doit être reconnue et diminuée, et revalorisée financièrement.
- Les formateur·ices doivent avoir accès à une formation de qualité et à un temps pour s'intégrer dans les équipes de master.
- La FSU défend l'idée d'un métier de conception et non d'exécution. Une profession fondée sur les savoirs universitaires et les études scientifiques qui objectivent les conditions de professionnalisation, les interrogent selon plusieurs perspectives pour s'approprier des gestes professionnels et non pour imiter servilement ceux d'enseignant·es modèles.
- Depuis la décharge à un tiers temps des PEMF, la charge de travail s'alourdit : gestion du binôme avec le ou la M2 alternant·e, interventions en circonscription et prise en charge d'animations pédagogiques jusqu'à 45h annuelles sans concertation aucune ! Pour la FSU, il est fondamental que les PEMF fassent partie intégrante de la conception de la formation initiale.

En urgence, la FSU revendique :

Pour toutes et tous :

- L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans tous les INSPE, financée par le ministère de l'Éducation Nationale.
- L'augmentation du nombre de postes aux concours et le recrutement de stagiaires sur la liste complémentaire plutôt que l'embauche de contractuel·les.

Pour les formateur·ices :

- Une meilleure répartition des missions en prenant en compte le temps de présence ET de préparation.
- Une charge de travail harmonisée entre les 3 volets pour les PEMF (INSPE, circonscription, académie).
- Une revalorisation des indemnités des formateur·ices notamment des PEMF qui se voient privé·es d'une partie de l'ISAE.

Pour les stagiaires :

- Un temps de service réduit à un tiers temps afin de pouvoir suivre une réelle formation au métier.
- Le renforcement de l'intervention des formateurs et formatrices de terrain, notamment en tutorat.
- Une revalorisation conséquente des salaires dès l'année de stage et tout au long de la carrière.

Pour une autre réforme de la formation, la FSU propose :

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant·es. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteur·trices, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

Des aides pour financer et permettre de faire ses études dans de bonnes conditions : allocations d'autonomie, dispositifs de prérecrutements pour aider à financer des études supérieures sans contrepartie de travail.

Des formatrices et formateurs reconnu·es, avec un temps de décharge adapté à la pratique de classe et la formation des jeunes collègues, qui soit discuté conjointement entre les formateur·ices et l'Académie. Ils et elles doivent être revalorisé·es financièrement.

Une formation initiale professionnalisante, articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.

Une formation qui s'inscrit dans la durée depuis la licence jusqu'au master. Avec une année de préparation au concours, une année de stage de pratique accompagnée et une année en alternance en tiers temps maximum pour entrer progressivement dans le métier.